



P.G.E

Prêt Garanti par l'Etat



# PGE

C'EST QUOI

- Un prêt de **trésorerie** avec **différé** d'amortissement de 12 mois pour toutes les entreprises quelle que soit leur forme **juridique** (société, commerçant, artisan, exploitant agricole, profession libérale, micro-entrepreneur, association et fondation ayant une activité économique, etc.) qu'on peut souscrire **jusqu'au 31 décembre 2020**.
- **C'est un prêt bancaire pas de l'Etat. Donc ce n'est pas un droit**

# LES CHIFFRES

- Montant du prêt maximal = 3 mois de chiffre d'affaires
  - Ou  $\frac{1}{4}$  du chiffre d'affaires annuel
  - OU 2 ans de masse salariale pour les entreprises innovantes
- Une prime de garantie de 0,25% pour les TPE (au bénéfice de BPI)
- Un taux d'intérêt bancaire dépendant de la banque (avec préconisation prix coutant...A voir)
- Une garantie à 90% par BPI
- Après le moratoire de 12 mois, possibilité d'étalement sur 5 ans

# LE POURVOIR DE LA BANQUE

- Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un prêt bancaire, certes garanti par l'Etat mais dont la banque garde un risque de 10% qu'elle ne peut sécuriser
- Le FAQ du gouvernement précise bien. (ICI le système de cotation)

Les banques s'engagent à octroyer très largement le PGE aux professionnels et aux entreprises qui en ont besoin, **et dont la dernière notation Fiben<sup>2</sup>, ou équivalente, avant l'épidémie de Covid-19 était forte, correcte ou acceptable** → soit plus de 85% des cas ;

<sup>2</sup> En termes de cotation FIBEN, ou cotation équivalente interne aux banques pour les entreprises qui n'ont pas de cote FIBEN ou ont une cote FIBEN 0 : cotes allant de 3++ à 5+ inclus.



## H 6 = Chiffre d'affaires entre 750 000 € et 1 500 000 €

Après analyse par la Banque de France d'une documentation comptable récente. La situation financière présente des déséquilibres très marqués pouvant mettre en cause la pérennité de l'entreprise. L'entreprise contrôle des sociétés dont l'importance apparaît significative et qui font l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire.

Après ou sans analyse d'une documentation comptable récente. L'entreprise bénéficie d'un plan de redressement (continuation ou cession) dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire. L'entreprise, société de capitaux, fait l'objet depuis moins de 36 mois d'une perte de plus de la moitié du capital social.

Des associés majoritaires, personnes morales, ont reçu une cote P en raison d'un jugement de liquidation judiciaire. L'entreprise vient de prendre la suite d'une entreprise cotée P et la composition de l'équipe dirigeante n'a pas été sensiblement modifiée. La société exerce des fonctions de représentant légal dans plus de deux sociétés non liées en liquidation judiciaire datant de moins de 5 ans.

Cote	Niveau d'activité
A	$\geq 750$
B	$150 \leq B < 750$
C	$50 \leq C < 150$
D	$30 \leq D < 50$
E	$15 \leq E < 30$
F	$7,5 \leq F < 15$
G	$1,5 \leq G < 7,5$
H	$0,75 \leq H < 1,5$
J	$0,50 \leq J < 0,75$
K	$0,25 \leq K < 0,50$
L	$0,10 \leq L < 0,25$
M	$< 0,10$
N	Non significatif
X	Le chiffre d'affaires n'est pas connu de la Banque de France



> La cote de crédit apprécie la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 3 ans.

COTE	
3++	Excellente
3+	Très forte
3	Forte
4+	Assez forte
4	Correcte
5+	Assez faible
5	Faible
6	Très faible
7	Au moins un incident de paiement sur effets appelant une attention spécifique
8	Menacée (compte tenu des incidents de paiements sur effets déclarés)
9	Compromise (les incidents de paiement sur effets déclarés dénotant une trésorerie obérée)
P	Procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire)
0	Aucune information défavorable recueillie





# CAS DE REFUS

(PRESQUE  
AUTOMATIQUE)

- **Capitaux propres négatifs**
  - Mais on peut tenir compte des comptes courants d'associés positifs s'il y en a.
  - Attention certaines entreprises individuelles présentent un équivalent négatif
- **Redressement judiciaire en cours**
  - Sauf si le plan est accepté et en cours de réalisation sans difficulté

## Exemple d'un bilan passif refusé.

Dans le cas présent c'est une entreprise individuelle (mais idem pour une société) qui n'arrive à équilibrer sa trésorerie que grâce aux acomptes clients, à l'encours fournisseurs et aux échéances fiscales et sociales

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	(76 378)	(71 600)
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>45 543</b>	<b>49 518</b>
Provisions réglementées			
	<b>Total I</b>	<b>(30 835)</b>	<b>(22 081)</b>
	Provisions pour risques et charges		
	<b>Total II</b>		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	4 207	7 225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 295	15 785
	Fournisseurs et comptes rattachés *	19 610	12 592
	Autres dettes	7 047	5 668
	Produits constatés d'avance		
		<b>Total III</b>	<b>55 159</b>
	<b>Total général I+II+III</b>	<b>24 324</b>	<b>19 188</b>



## DIVERS À SAVOIR

- Il n'y a pas de limites à cumuler avec une aide quelconque (Fonds de solidarité, région, garde d'enfants ou chômage partiel)
- La rupture des covenants n'est pas une cause de refus
- On peut faire plusieurs demandes avant le 31 décembre dans les limites de la garantie
- Le chiffre d'affaires est uniquement celui de la liasse fiscale (clairement défini)
- On peut faire un remboursement anticipé (mais attention aux clauses de pénalité)



# MEDIATEUR DU CREDIT

- En cas de refus de la banque = recours médiateur du credit
  - Le modèle à remplir [ici](#) ci après
  - Comment le déposer en ligne ? [ICI](#)
  - **assistance téléphonique au : 0810 00 12 10 (0,06€/min + prix d'appel)**  
(bon courage !)

# Courrier du médiateur



CRISE DU COVID-19 – SAISINE DE LA MEDIATION DU CREDIT

## 1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

NOM /RAISON SOCIALE	
IMMATRICULATION	
ADRESSE	
SECTEUR D'ACTIVITE	
EFFECTIF	
CHIFFRES D'AFFAIRES 2019	

## 2. COORDONNEES DU DIRIGEANT

NOM	
PRENOM	
NUMERO DE TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	

## 3. MOTIF DE SAISINE DE LA MEDIATION DU CREDIT - DIFFICULTES DE FINANCEMENT

- Quelles sont les difficultés de financement que vous rencontrez ? Préciser le lien avec la crise Covid-19

Explication sur les incidences covid pour vous

- Quels sont les établissements bancaires / assureurs-crédit concernés (noms, coordonnées)

Ils disent bien..... **LES établissements bancaires**

Ainsi que la mobilisation de créances

- Votre entreprise est-elle en cessation de paiement ?

La question piège



# L'ASSURANCE CREDIT

- Il n'y a aucune précision d'une obligation légale d'assurance, ce n'est donc pas obligatoire  
Mais attendez vous à une demande de la part de votre banque. Vous pouvez prendre une assurance externe (même préférable avec délégation)

## Règle à savoir sur l'assurance crédit professionnel

L'encaissement du capital décès par l'entreprise ou la société IS constitue un profit exceptionnel taxable comme tel. Ainsi, si la société est soumise à l'IS ou si les associés sont soumis aux BIC, l'imposition est en principe immédiate.

# TABLEAU DE TRESORERIE POUR LE DOSSIER PGE

- Chaque banque ira de **son** modèle. Nous avons ci-après celui du CIC

\*\*\*

- Pour notre part, nous estimons qu'un tableau de trésorerie est insuffisant pour bien réfléchir sur une réflexion globale : Nous proposons une mission plus abouti [ICI](#)
  - - **refinancement des crédits baux en cours**
  - - **effet de levier**
  - - **saisonnalité de l'activité**
  - - **anticipation patrimoniale ou de transmission**

**MONTANTS A INDIQUER HORS TAXE POUR LES ACTIVITES  
ELIGIBLES A LA TVA**

Première aberration un plan de trésorerie est toujours TTC

MOIS	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20
<b>Entrées</b>						
Apport personnel (compte courant ou capital)						
Prêt bancaire ou aides (ASP, Fonds)						
Encaissement HT activité 1						
Encaissement HT activité 2 éventuelle						
Encaissement HT activité 3 éventuelle						
TVA récupérée (en fait TVA encaissé)						
<b>Total entrées</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Il faut entendre la tva récupérée comme la TVA « récupérée » auprès de vos clients,  
Notion purement bancaire ou purement CIC, a se demander pourquoi on fait des normes

Nous avons ajouté à prêt bancaire les aides potentiels notamment l'ASP (chômage partiel) car ils n'ont rien prévu

**MONTANTS A INDIQUER HORS TAXE POUR LES ACTIVITES  
ELIGIBLES A LA TVA**

Première aberration un plan de trésorerie est toujours TTC

Sorties	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20
Remboursement emprunt						
Achats divers						
Retrait compte courant						
Frais d'établissement						
TVA reversée						
Locations immobilières ( loyers)						
Locations mobilières (matériels, véhicules,...)						
Factures gaz, eau, électricité						
Fournitures diverses						
Entretien, réparations						
Assurances						
Honoraires comptables						
Frais de publicité						
Transporteurs						
Frais de déplacements professionnels						
Abonnements téléphone - internet						
Frais bancaires, agios						
Rémunération Dirigeant						
Charges sociales Dirigeant						
Salaires						
Charges sociales salariés						
Impôts et taxes, hors TVA						

Donc TVA déduite

Sauf si vous avez pu décaler

Avec les impacts

Avec impact chômage partiel

# ECHELLE DE TEMPS

Demande dossier  
5 à 10 J

Date limite 2  
mois avant le  
31/12/2020

Moratoire de 1  
an sans aucun  
remboursement

4 à 2 mois avant  
échéance 1 an  
Demande étalement

Nouveau taux  
d'intérêts  
+  
Nouvelle prime de  
garantie

Étalement entre  
1 et 5 ans  
(ou rachat)

# NOTRE AVIS

(PUIS AU CAS  
PAR CAS)

- Il ne faut pas oublier que c'est « reculer pour mieux sauter »
    - Donc oui si on n'a pas le choix.
    - Donc oui si je suis saisonnier
  - Effet d'aubaine
    - Pour du refinancement
    - Pour en faire un outil de gestion
  - Effet d'aubaine pour placer en bourse
- (à mon sens NON, Risques importants pouvant aller à la faute de gestion si perte)